

Recueil de la Commission

DES

ARTS ET MONUMENTS HISTORIQUES

de la Charente-Inférieure

ET SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

de Saintes

3^e SÉRIE, TOME I

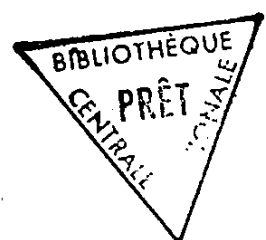
(Tome VIII de la collection)



SAINTES

M^{me} Z. MORTREUIL, libraire, rue Alsace-Lorraine

1886



Per 8° 10 125

de ce fait. » L'an 1240, Robert fut nommé patriarche de Jérusalem. Il vivait encore en 1250. Ce prénom de Robert n'est pas breton, et rappelle la famille de Montheron et celle de Matha, qui l'avaient adopté. On n'a point le sceau de cet évêque Robert. Mais il serait curieux de découvrir la source de la légende qui veut le faire évêque de Saintes, avant de le faire évêque de Nantes. Y a-t-il de la place pour lui dans la liste de nos évêques ? En tout cas, nous pouvons ajouter aux illustrations de notre province de Saintonge le nom de Robert III.

De même le nom d'Hélie porté par un grand chantre de l'église de Nantes, en 1263, indique que ce dignitaire ecclésiastique n'était pas, lui aussi, un breton. Peut-être avait-il été amené, dans sa jeunesse, par son compatriote l'évêque Robert ? Serait-ce aussi une supposition trop hardie de voir, dans le grand chantre de 1263, notre évêque Hélie de Fors qui vint occuper le siège épiscopal de Saintes en 1266 ? En résumé, la chronologie de nos prélats est assez défectueuse, notamment en ce qui concerne Etienne de la Garde, Gaillard du Puy. Mais ceci m'entraînerait dans une trop longue dissertation que je n'ai point le temps d'écrire aujourd'hui. A. DE BREMOND D'ARS.

Remercions M. le comte A. de Bremond d'Ars de la note précédente qui a son intérêt. La liste des évêques de Saintes, publiée par M. l'abbé Grasilier, dans notre *Recueil*, t. III, contient précisément p. 200, une lacune de 1231 à 1235, entre Hélie II et Pierre IV. Il ne serait pas étonnant que Robert, tout en étant « originaire de Saintonge », eût occupé le siège épiscopal de Saintes, vers cette époque. Mais ce n'est qu'une conjecture. L'abbé Grasilier dit de Pierre IV : « On connaît de cet évêque une charte antérieure à 1235. Elle se trouve dans le cartulaire de La Garde en Arvert. » La charte LV où figure Pierre IV est du 26 mars 1245 et ne saurait rien prouver contre l'épiscopat de Robert III à Saintes, de 1231 à 1235. Quant à Hélie, grand chantre de Nantes, en 1263, il est possible qu'il soit devenu notre évêque trois ans plus tard. Il faut en convenir avec M. de Bremond d'Ars : la liste des pontifes santons est incomplète, et puisque notre savant collègue a soulevé cette question en ce qui concerne Etienne de La Garde et Gaillard du Puy, il voudra bien l'élucider prochainement dans le *Recueil*. E. VALLÉE.

VILLEMONTÉE, INTENDANT DE LA ROCHELLE. — Parmi les nombreuses distractions que l'on peut signaler dans l'*Histoire de la Saintonge et de l'Aunis*, il en est une qui nous a paru digne d'attirer l'attention du lecteur : t. v. page 457, en note, l'auteur décrivant la médaille frappée (1632), en l'honneur de l'intendant Villemontée, ajoute : « De l'autre côté, sont les armes de l'intendant avec cette inscription en spirale : *M^{re} F. de Villemontée, CHER ! Seigneur de Montaiguillon.* » Ce *Cher* seigneur est chose curieuse et remarquable, et il a fallu beaucoup de complaisance pour le découvrir dans l'inscription susdite. Il eût été plus simple de respecter le sigle et de lire : *Chevalier* seigneur, etc.... Nous avons déjà parlé de cette médaille, *Recueil*, t. VI, p. 155. T. B.

SOUCI DE CHADENNE, COMMUNE DE TESSON. — On appelle soucis, des abîmes ou gouffres, en forme d'entonnoir, absorbant les eaux de pluies et de sources et quelquefois de véritables rivières. En Grèce, on donne à ces abîmes le nom de Cata vothres ou bouches souterraines. On rencontre, entre Pons et Thenac, dans le calcaire grossier, un grand nombre de ces sortes d'abîmes. Le souci de

Chadenne est un des plus considérables et il mérite une étude spéciale.

En suivant la route de Saintes, pour se rendre à Tesson, passé la garenne de M. le baron Eschasseriaux, on aperçoit, à droite, un massif d'arbres qui semblent s'enfoncer dans la terre, et dont la cime seule émerge au-dessus du sol ; à gauche, un vallon descendant des collines de Thenac et de Préguiillac, d'une pente assez douce d'abord, mais qui devient beaucoup plus rapide en arrivant au fond de la vallée. Pour découvrir le souci, il faut suivre le canal creusé par les eaux dans le talweg du vallon. Au moment des grandes pluies, ce canal, ordinairement à sec, reçoit un véritable torrent qui se précipite dans le gouffre avec de sourds mugissements et en faisant trembler la terre. On peut parfaitement se rendre compte des vibrations en s'appuyant à un des arbres qui entourent l'abîme. Après avoir parcouru une distance de trente à quarante mètres, sous un épais fourré, on est arrêté à des fosses assez profondes, creusées dans le roc, en forme de cuvette, où l'eau se tient comme dans un réservoir. Ce premier obstacle franchi, on arrive au gouffre qui dissimule à peine sa gueule béante dans le fouilli. Il faut descendre, avec prudence, un premier escarpement du rocher ; le moindre faux pas sur des rochers abruptes pourrait être funeste. Ce qui frappe, en effet, tout d'abord, c'est un éboulis considérable composé de blocs énormes de calcaire, entassés, pêle-mêle, les uns sur les autres jusqu'au fond de l'abîme. Le torrent se fraie un passage dans les interstices, mais se trouvant contrarié dans sa course précipitée, il bondit avec fureur et va se briser contre l'escarpement du rocher où il creuse à la longue une excavation assez profonde en forme de grotte. L'ouverture mesure 4 à 5 mètres dans sa plus grande largeur ; elle est irrégulière et la configuration en est souvent modifiée par suite de l'écroulement de la roche et des débris charriés par les eaux. On y entre par une étroite ouverture au fond de l'entonnoir et du côté ouest ; la galerie mesure 2 à 3 mètres de largeur ; elle prend presque aussitôt, à angle droit, sa direction vers le nord. On marche sur des blocs de rocher roulés par les eaux ; la voûte est très élevée en proportion de sa largeur, elle est composée d'un éboulis de débris de roche mêlés à de la terre glaise ; le tout est allé buter contre le rocher à pic. Après avoir parcouru la distance de 35 mètres sur une pente rapide on arrive de plein pied sur le fond plat du rocher ; mais bientôt on est arrêté à un nouvel escarpement qui se présente sous la forme de puits, de 4 mètres de profondeur environ. Pour descendre dans l'abîme, à défaut de cordes, il faut s'aider des pieds et des mains en s'appuyant sur les aspérités d'une roche extrêmement friable qui s'émiette sous la main et souvent manque sous les pieds. Une fois descendu, on distingue, du côté ouest, à moitié de l'escarpement, une conduite d'eau, en forme de dallot de drainage, d'un pied de diamètre, entre le rocher et une cloison faite de terre argileuse. Du même côté on voit l'ouverture d'une galerie secondaire entièrement obstruée par des débris limonneux que déposent les eaux quand elles remplissent le souci. On peut supposer que les eaux qui coulaient autrefois en cette galerie ont pris leur cours à un étage inférieur.

Le souterrain se prolonge encore de vingt mètres, la pente devient de moins en moins rapide. On se trouve ici dans la région des argiles ou terres glaises me paraissant analogues aux dépôts qui encombrant l'embouchure des fleuves.

Dans le fond et à l'extrémité du gouffre on est arrêté à un banc

d'argile compacte. On rencontre sous le pied des débris organiques soutenus par des branches d'arbres entrebossées et dont l'ensemble forme une espèce de claie où l'eau se filtre. Il est à croire que ces débris cachent un autre abîme au-dessus du cours souterrain qui descend à ce point une troisième marche; ce banc d'argile se trouve à la ligne de partage des deux bassins de l'Arnoult et de la Soute qui, à l'époque quaternaire, ne faisait qu'une seule vallée recevant une partie des eaux de la Seigne.

Extérieur du souci. — A l'extérieur, l'œil aperçoit, malgré les arbres qui la cache, une dépression de terrain mesurant 50 mètres de longueur sur 8 à 10 mètres de largeur dans la direction du sud au nord, prenant une forme elliptique avec un talus de 45 degrés et une profondeur de trois mètres dans le talweg; elle me paraît restée depuis longtemps à l'état stationnaire.

A chaque extrémité se trouve un gouffre, celui dont je viens de parler et que les habitants appellent *Edou* du souci, et un autre qui est la bouche d'une galerie correspondant à la première. Quand les eaux sauvages, qui arrivent de tous côtés, ont rempli le gouffre, les deux soucis regorgent, à la fois, remplissant d'abord l'excavation extérieure qui leur sert de bassin, puis le fond de la vallée; ce double bassin ne pouvant suffire, les eaux s'épanchent à l'ouest, par dessus un pli de terrain, dans un second vallon qui court parallèlement au premier, mais dans un sens opposé, et elles inondent la plaine de Chadenne: c'est là l'origine de la vallée de la Soute. On pourrait dire aussi que c'est là la source apparente de cette rivière. Mais si le cours apparent du débordement se dirige vers le sud, ce n'est pas une raison de croire qu'il en est ainsi du cours souterrain. D'après les observations que j'ai pu faire sur la contrée, j'incline à penser, que ce dernier se dirige, au contraire, vers le nord.

Les grottes ou cavernes et les gouffres qui se trouvent en grand nombre dans cette contrée, ne sont pas placés au hasard, mais, au contraire, ils sont disposés dans un ordre régulier et systématique.

Depuis Les Chartres, en effet, jusqu'à Thenac et plus loin, on pourrait dire jusqu'à Varzay, il existe une série bien caractéristique de cavernes et de soucis. Il est donc à supposer que les galeries des cours souterrains sont du même système et qu'elles se perdent dans un cours principal qui les absorbe toutes en se dirigeant vers le nord, comme de fait, cela existe pour les cavernes supérieures qui ont été explorées.

Les vallons de Saint-Léger, Berneuil, Préguillac sont remplis de gouffres ou entonnoirs absorbant les eaux sauvages et qui débordent au moment des grandes pluies. Le même effet de dégorgeement se produit pour certains puits de 90 pieds de profondeur, comme le puits du Clône, à Préguillac, et le puits du Grand Village, à Saint-Léger. Sur plusieurs points de la contrée, dans la même direction, les terrains ont été bouleversés à une grande profondeur et lorsqu'on veut y creuser des puits, on ne peut continuer à cause des éboulements de terrain.

Quand fût installé, à Saintes, le Château-d'Eau, la fontaine de Lucérat, ayant été épuisée pour le remplir, les puits et fontaines se tarirent en même temps jusqu'à Préguillac, ce qui prouverait que toutes les sources de la contrée viennent de la même nappe souterraine.

Les plateaux sont composés de dépôts argileux, adossés à l'est, à des rochers évidemment beaucoup plus anciens et imitant une falaise. Il est possible que l'éboulis qui se manifeste, dans le souci

de Chadenne, ne soit qu'un fait partiel des éboulements, sur place, des roches tertiaires de Thenac, éboulements qui ont dû se produire sur toute la ligne venant de Saint-Léger, Berneuil et Préguillac, lors de l'érosion par les eaux des versants ouest des collines : les soucis et galeries souterraines en sont comme les indices. Les eaux se sont frayé un passage dans les fentes des roches supérieures et sur d'autres points.

Les cataclysmes de l'époque quaternaire ont produit par le remous et le choc des grandes eaux les dépôts d'argiles, et par les courants, les graviers et les dépôts de sables fossiles qui se rencontrent sur certains points.

La conséquence de tout ce que je viens de dire est celle-ci : c'est que, malgré toutes les causes favorables, on ne trouve les sources, dans toute la contrée, qu'à une très grande profondeur de 90 à 100 pieds, et qu'au moment des grandes pluies les eaux montent dans la plupart des puits jusqu'à l'extrémité. Il faut conclure que cet immense bassin qui alimente les fontaines de la Seugne et de l'Arnoult n'est que le lit comblé d'une ancienne rivière

E. CAZAUGADE.

CLOCHE DE LAJARD. — Cette cloche * porte l'inscription suivante, dont nous respectons l'orthographe :

J'AI SUI FAITE POUR LE SERVICE DIVIN MESSIR GARLOPEAU CURÉ
PARRIN AMME PIERRE METHE DE FONREMIS CONSEILLER AU PREZIDIAL
DE SAINTES ✠ MARRAINE MADAME MARGUERITE DARTÈS LABAT
EPOUZE DE M. ME DE LAMOTTE DE FONREMIS LIEUTENANT PARTICULIER
AU DIT SIEGE. GUILLAUME DUPLESSI SINDIC

FAITE PAR CORNILLON ✠ & MERLIN A SAINTES 1789

ÉGLISE SAINT-PIERRE DE SAINTES BATIE SUR PILOTIS. — On sait que, d'après une bulle du pape Nicolas V, l'ancienne cathédrale de Saintes aurait été bâtie sur un lac. Une tradition immémoriale confirme le fait et ajoute que l'on se promenait autrefois en bateau sous l'église Saint-Pierre. Lors de la réfection du pavé, en 1856, je me rappelle avoir visité les caveaux inondés des Gomards, sous la chapelle actuelle de la Sainte-Vierge, et d'autres caveaux des chapelles de l'abside, entre autres celui où aurait été inhumé Jean de Vivonne, ainsi que l'a décrit d'une façon si pittoresque et vraiment attachante son biographe M. le Vicomte Guy de Bremond d'Ars. Mais le bateau qui allait sur l'eau, je ne l'ai point alors rencontré. Il existe pourtant encore des personnes qui l'ont vu et leur témoignage ne saurait être mis en doute. Nous citerons MM. Morisson, frères, à Saintes. L'un d'eux, tailleur, a affirmé être descendu sous l'église et y avoir aperçu un bateau, amarré à un pilier. L'entrée du souterrain serait sous la coupole Notre-Dame, près de l'ancien autel de Notre-Dame des Miracles. On y arrivait par un escalier de plus de vingt-cinq marches. Il serait curieux de rechercher si les données qui nous sont fournies sont exactes. Mais nous avons pensé qu'il y aurait quelque intérêt à signaler ce qui nous a été communiqué à ce sujet.

E.

TOUR DE PONS. — La vieille tour de Pons qui, au dix-septième siècle, a déjà subi des modifications déplorables, joue de malheur. Classée parmi les monuments historiques, elle aurait dû, à ce titre, être préservée de toute nouvelle mutilation. Il n'en est rien. Dans

* Le bois de la cloche fait par TESTAU EN 7BRE 1789.